

N° 27

# SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat le 2 octobre 2013

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication (1) à la suite d'une mission effectuée au Vietnam du 2 au 10 mars 2013,*

Par Mmes Marie-Christine BLANDIN, Françoise CARTRON, Catherine MORIN-DESAILLY, MM. Jean-Pierre PLANCADE, Jean-Pierre CHAUVEAU et Mme Marie-Annick DUCHÊNE,

Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : Mme Marie-Christine Blandin, *présidente* ; MM. Jean-Étienne Antoinette, David Assouline, Mme Françoise Cartron, M. Ambroise Dupont, Mme Brigitte Gonthier-Maurin, M. Jacques Legendre, Mmes Colette Mélot, Catherine Morin-Desailly, M. Jean-Pierre Plancade, *vice-présidents* ; Mme Maryvonne Blondin, M. Louis Duvernois, Mme Claudine Lepage, M. Pierre Martin, Mme Sophie Primas, *secrétaires* ; MM. Serge Andreoni, Maurice Antiste, Dominique Bailly, Pierre Bordier, Mme Corinne Bouchoux, MM. Jean Boyer, Jean-Claude Carle, Jean-Pierre Chauveau, Jacques Chiron, Mme Marie-Annick Duchêne, MM. Alain Dufaut, Jean-Léonce Dupont, Vincent Eblé, Mmes Jacqueline Farreyrol, Françoise Férat, MM. Gaston Flosse, Bernard Fournier, André Gattolin, Jean-Claude Gaudin, Mmes Samia Ghali, Dominique Gillot, Sylvie Goy-Chavent, MM. François Grosdidier, Jean-François Humbert, Mmes Bariza Khiari, Françoise Laborde, M. Pierre Laurent, Mme Françoise Laurent-Perrigot, MM. Jean-Pierre Leleux, Michel Le Scouarnec, Jean-Jacques Lozach, Philippe Madrelle, Jacques-Bernard Magner, Mme Danielle Michel, MM. Philippe Nachbar, Daniel Percheron, Marcel Rainaud, Michel Savin, Abdourahamane Soilihi, Alex Türk, Hilarion Vendegou, Maurice Vincent.



---

## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	5
<b>I. REGARDS SUR LE VIETNAM</b> .....	7
<b>A. UNE LONGUE HISTOIRE</b> .....	7
1. <i>Une intégration à la communauté internationale récente</i> .....	7
2. <i>Un pays en transition</i> .....	8
3. <i>Une économie de marché dans le cadre socialiste</i> .....	8
4. <i>Un système éducatif sous pression</i> .....	9
<b>B. UN SYSTÈME POLITIQUE FONDÉ SUR LA PRIMAUTÉ DU PARTI COMMUNISTE VIETNAMIEN</b> .....	9
1. <i>Le PCV, « force dirigeante de l'État et de la société »</i> .....	9
2. <i>Une organisation territoriale à trois niveaux</i> .....	10
<b>II. LES GRANDS AXES DE LA MISSION</b> .....	11
<b>A. LE VIETNAM ET LA FRANCOPHONIE</b> .....	11
1. <i>Dans l'enseignement primaire</i> .....	11
2. <i>Dans l'enseignement secondaire</i> .....	11
3. <i>Dans l'enseignement supérieur</i> .....	13
<b>B. LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE</b> .....	14
1. <i>Dans le domaine médical</i> .....	14
2. <i>Au service du développement durable</i> .....	15
3. <i>En sciences sociales</i> .....	16
<b>C. LA CONSERVATION DU PATRIMOINE</b> .....	17
1. <i>Un axe de coopération privilégié</i> .....	17
2. <i>La coopération décentralisée</i> .....	17
<b>CONCLUSION</b> .....	21
<b>EXAMEN EN COMMISSION</b> .....	23
<b>ANNEXES</b> .....	29
<b>CARTE DU VIETNAM</b> .....	29
<b>PROGRAMME DE LA MISSION</b> .....	31
<b>PRINCIPAUX INDICATEURS</b> .....	35
<b>CALENDRIER DES ANNÉES CROISÉES FRANCE-VIETNAM</b> .....	37



---

## AVANT-PROPOS

Mesdames, Messieurs,

Une délégation de votre commission de la culture, de l'éducation et de la communication s'est rendue au Vietnam du 2 au 10 mars 2013. Cette mission s'inscrivait dans un contexte riche en événements marquants pour les relations entre nos deux pays. 2013 marque en effet les quarante ans de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et le Vietnam et les vingt ans de la visite officielle du Président de la République dans ce pays. Cette visite, la première d'un dirigeant occidental, soulignait alors la profondeur des liens qui unissent nos deux pays depuis plus d'un siècle.

La mission était également motivée par l'organisation des années croisées France-Vietnam, entamées mi-2013 et qui se poursuivront jusqu'à la mi-2014, événement culturel majeur auquel la commission tenait à apporter son soutien. D'autant que le Sénat a toujours accordé un intérêt tout particulier aux relations entre nos deux pays, notamment à l'initiative et avec le soutien du Président Christian Poncelet.

Cette perspective a conduit la délégation à ne pas se rendre à Ho-Chi-Minh-Ville, capitale économique du pays, à la fois parce que les relations économiques et financières ne ressortissent pas de son champ de compétence et en raison de la visite de plusieurs délégations ministérielles dans les semaines qui ont suivi sa mission, en particulier celle de Mme Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur du 7 au 9 avril dernier, pour le lancement officiel des années croisées.

Les orientations choisies par la mission l'ont, à l'inverse, conduit à privilégier les entretiens et visites sur le terrain à Hanoi et à se rendre à Hué, point d'appui de la francophonie et des échanges scientifiques et culturels entre la France et le Vietnam. Votre commission avait en effet choisi de se concentrer sur l'étude approfondie de trois thèmes de coopération :

- la situation de la francophonie, en particulier de l'enseignement du français,
- la coopération universitaire et scientifique, notamment dans le secteur de la santé et au service du développement,
- la conservation et la mise en valeur du patrimoine, en mettant l'accent sur les résultats de la coopération décentralisée.



---

## I. REGARDS SUR LE VIETNAM

### A. UNE LONGUE HISTOIRE

Héritier d'une tradition historique très ancienne, puisque sa première organisation politique (culture de Dong Son) a émergé aux alentours de mille ans avant Jésus-Christ, le Vietnam s'est peu à peu affirmé en résistance à l'occupation chinoise. À compter de l'an 1010, qui marque par ailleurs la fondation de la ville de Hanoi, l'État se construit parallèlement à l'unification du pays. Peu de temps après l'achèvement de ce processus, en 1802, l'attaque de Tourane (Da Nang), en 1858, constitue le début de la conquête coloniale du pays. Celle-ci débouche, en 1884, sur la signature d'un traité de protectorat entre la France et le Vietnam, puis, en 1887, sur la création de l'Union indochinoise sous domination française.

Le 2 septembre 1945, Ho Chi Minh déclare l'indépendance du Vietnam. À compter du 23 novembre 1946, la guerre d'Indochine s'engage ; elle se poursuit jusqu'à la bataille de Dien Bien Phu, dont l'issue, le 7 mai 1954, débouche sur le début de la Conférence de Genève. Les accords qui en résultent organisent la partition du pays, avant que se produisent, dix ans plus tard, les incidents qui marquent le début de la guerre du Vietnam. Celle-ci s'achève, en 1975, avec la chute de Saigon, qui aboutit à la réunification du pays.

#### 1. Une intégration à la communauté internationale récente

Dix ans plus tard, le lancement du Doi Moi constitue le point de départ de l'ouverture économique du pays. Marquée successivement par la normalisation des relations avec la Chine, puis le rétablissement officiel des relations diplomatiques avec les États-Unis et l'intégration du Vietnam à l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est), cette politique débouche sur l'adhésion du pays à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2007.

Sur le plan des relations bilatérales, après l'établissement des relations diplomatiques entre la France et le Vietnam en 1973, la visite du Président François Mitterrand, en 1993, illustre l'intensité retrouvée des liens entre les deux pays. Par ailleurs, l'organisation du sommet de la Francophonie à Hanoi, en 1997, souligne la place que le Vietnam joue au sein de cette instance.

## **2. Un pays en transition**

Cette intégration traduit une volonté d'ouverture économique, rendue nécessaire par une expansion démographique rapide. Si le taux de natalité est désormais tombé à moins de 2 enfants par femme, soit au même niveau qu'en France, l'accroissement de la population reste très fort, de l'ordre de 1,4 % par an. Chaque année le Vietnam voit sa population augmenter d'environ un million d'habitants, pour un total de 89 millions d'habitants en 2011.

Cette expansion démographique constitue un défi majeur pour les autorités vietnamiennes, confrontées à une double nécessité : former, encadrer et permettre l'accès au marché du travail d'une population jeune et nombreuse, dont la moitié a moins de 30 ans, et tirer les conséquences du vieillissement progressif de la population pour le système de retraites et de sécurité sociale.

Par ailleurs, l'exode rural massif pose de graves problèmes d'urbanisme et fragilise un pays déjà confronté à des déséquilibres géographiques importants. La fragilité croissante du Vietnam en matière de changement climatique ajoute une menace écologique déjà présente, sous d'autres formes, comme séquelle de l'utilisation d'armes chimiques pendant la guerre et de l'emploi massif de pesticides dans l'agriculture.

## **3. Une économie de marché dans un cadre socialiste**

La politique d'ouverture engagée par le Vietnam depuis les années 2000 a permis au pays d'engranger des résultats spectaculaires : en huit ans, le produit intérieur brut a été multiplié par huit, de sorte qu'il atteignait, en 2011, 1 400 dollars par habitant et lui permettait d'acquérir le statut de « pays à revenu intermédiaire ». Corollaire ou conséquence de ce développement très rapide, la situation économique du Vietnam laisse persister des déséquilibres majeurs : déficit budgétaire, déficit de la balance des paiements, imputable principalement au déficit de la balance commerciale, inflation élevée, tensions sur le marché des changes, en raison du manque de confiance des opérateurs dans le dong, faible performance du secteur public.

Sur un plan global, l'économie vietnamienne souffre encore d'une spécialisation sur des produits à faible valeur ajoutée, d'autant que ce phénomène le rend vulnérable aux chocs extérieurs.

Enfin, réussir à atteindre l'objectif fixé pour 2020, c'est-à-dire devenir une nation industrialisée, suppose de relever au préalable de nombreux défis : combler le manque d'infrastructures du pays, élever le niveau de qualification de la main d'œuvre, mettre en place un environnement juridique clair et moderniser l'administration. Les entretiens qu'a eus la délégation montrent, par ailleurs, le chemin qui reste à parcourir en matière de respect des droits de propriété intellectuelle - notamment en ce qui concerne les droits d'exclusivité.

---

#### 4. Un système éducatif sous pression

Selon la Constitution, la scolarisation des enfants vietnamiens est obligatoire et gratuite de 6 à 14 ans. En 2010, 24 % du budget national étaient consacrés à l'éducation. En 2012, on comptait 15,4 millions d'élèves et 2,2 millions d'étudiants.

Si l'objectif de scolarisation de tous les enfants semble pratiquement atteint, avec un taux de scolarisation de 94 %, l'accès à l'éducation reste inégal selon les régions. Dès lors, les autorités éducatives s'attachent désormais au développement qualitatif avec pour ambition, en particulier, le renforcement du rôle de l'État dans la régulation et l'équité du système éducatif. De fait, celui-ci présente encore des carences, dont les interlocuteurs de la délégation se sont d'ailleurs montrés conscients : corps enseignant peu formé, déficit d'infrastructures d'accueil, notamment dans le primaire, méthodes d'enseignement très traditionnelles, faiblesse des rémunérations des enseignants. Ces derniers seraient souvent contraints de détenir un second emploi au sein de structures d'enseignement privé qui connaissent un fort développement et aiguisent les inégalités sociales. En effet, toutes les familles ne disposent pas de ressources financières pour permettre à leurs enfants de bénéficier de ce supplément d'apprentissage, qu'il prenne la forme de cours particuliers ou d'enseignement privé collectif, y compris - nous a-t-il été affirmé - dans les locaux même des écoles publiques.

Cette inégalité des chances entre les enfants s'accroît au fur et à mesure de la scolarité, notamment par le biais d'une sélection par concours d'entrée, tant est forte la concurrence pour accéder aux meilleurs établissements scolaires situés dans les grandes villes du pays.

La gouvernance du système éducatif semble d'autant moins assurée que le Vietnam ne possède pas, à ce jour, de système centralisé d'informations à même de gérer la carrière des enseignants, dont le statut reste très hétérogène entre fonctionnaires et vacataires, selon les provinces et, même, les établissements.

### ***B. UN SYSTÈME POLITIQUE FONDÉ SUR LA PRIMAUTÉ DU PARTI COMMUNISTE VIETNAMIEN***

#### **1. Le PCV, « force dirigeante de l'État et de la société »**

En l'état actuel des choses, résoudre ces défis doit être compatible avec les fondements politiques du pays : centralisme démocratique et direction collégiale constituent toujours les deux principes de fonctionnement du PCV, « *force dirigeante de l'État et de la société* » aux termes de la Constitution du pays. Cette force s'appuie à la fois sur le

marxisme-léninisme et sur la pensée de Ho Chi Minh. Émanation du comité central de 175 membres et 25 suppléants, le bureau politique, composé de 14 membres, constitue l'instance dirigeante du pays. Il compte le Secrétaire général du Parti, le Président de la République, le Premier ministre et le Président de l'Assemblée nationale.

Aux termes de la Constitution, adoptée en 1992, l'Assemblée nationale, élue au suffrage universel, est la source de tout pouvoir. Elle élit en son sein et révoque les principaux dirigeants de l'État (dont le Président de la République), décide de l'état de guerre, définit les politiques extérieures fondamentales, ratifie les accords internationaux.

Les observateurs considèrent qu'à l'instar des assemblées des anciennes démocraties populaires, l'Assemblée nationale est en réalité dotée de prérogatives limitées, même si elle s'est imposée depuis quelques années comme un révélateur des sujets en débat au sein de l'appareil du parti. Elle compte 500 députés élus pour cinq ans, dont deux tiers environ sur une base territoriale.

## **2. Une organisation territoriale à trois niveaux**

L'organisation territoriale du Vietnam comporte trois niveaux :

- le premier niveau est directement placé sous l'autorité du pouvoir central. Il est constitué de 56 provinces et 5 villes-provinces (Hanoi, Ho Chi Minh Ville, Haiphong, Danang et Can Tho) ;

- le deuxième niveau est placé sous l'autorité des provinces, qu'il s'agisse des districts en zone rurale et des villes ou chefs-lieux en zone urbaine, des districts et arrondissements au sein des villes provinces, respectivement en zone périurbaine et en zone urbaine ;

- les circonscriptions de base constituent le troisième niveau : communes, bourgs et quartiers.

À chaque niveau, le peuple élit, tous les cinq ans, ses représentants au conseil populaire, dont émane le comité populaire, organe exécutif local restreint. Même si une certaine déconcentration se met progressivement en place, le pouvoir central détient toujours le pouvoir de décision et dernier recours. Le Premier ministre peut « *décharger, muter et révoquer* » les présidents et vice-présidents des comités populaires du premier niveau et suspendre l'application de leurs décisions.

---

## II. LES GRANDS AXES DE LA MISSION

### A. LE VIETNAM ET LA FRANCOPHONIE

#### 1. Dans l'enseignement primaire

En 1970, le Vietnam figurait parmi les membres fondateurs de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), première organisation intergouvernementale fondée sur le partage du français. En 1997, il accueillit le premier sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Pour autant, le Vietnam ne compte plus que 0,7 % de locuteurs francophones, répartis entre 160 000 locuteurs réels, 200 000 locuteurs occasionnels, 150 000 élèves, dont 25 000 dans l'enseignement supérieur. Historiquement parlant, l'apprentissage du français ne constitua jamais un des axes de la présence coloniale française. Le nombre de Vietnamiens maîtrisant le français ne dépassait pas 2 % de la population. Le français peut donc s'appuyer sur une tradition ancienne mais ne peut jouer sur un effet de masse qu'il n'a jamais connu.

Aujourd'hui, 40 provinces sur 63 proposent un enseignement de français, dans 347 établissements au total.

Le français est présent dès l'école primaire. Cependant, confronté à un fort accroissement démographique, le système scolaire s'efforce avant tout de parvenir à assurer la scolarisation de tous. De l'aveu même de nos interlocuteurs, il peine encore à remplir cet objectif, de sorte que l'enseignement obligatoire et gratuit n'est souvent dispensé qu'une demi-journée par jour, au lieu de l'ensemble de la journée.

Dans ces conditions, l'enseignement d'une langue étrangère dès l'école primaire ne revêt évidemment pas un caractère de priorité.

#### 2. Dans l'enseignement secondaire

Dans l'enseignement secondaire, quatre cursus sont proposés : première langue vivante étrangère, deuxième, classes bilingues et français intensif dans les classes à option.

S'il est attaché à la francophonie, le Vietnam semble se trouver, sur le plan de l'enseignement du français, dans une position quelque peu paradoxale : les interlocuteurs de la mission ont souligné combien l'appui prodigué par l'ambassade de France et l'OIF était précieux et permettait donc de concentrer les moyens sur l'enseignement de l'anglais.

Quoiqu'il en soit, plus de 14 000 élèves, répartis dans 490 classes, de 85 établissements, dans 16 provinces ou villes suivent un enseignement bilingue. Cet enseignement est assuré par 395 enseignants de français et de disciplines scientifiques en français. Le programme bilingue propose en effet de dispenser deux matières non linguistiques en français, les mathématiques et la physique. Il est surtout présent dans le centre et le sud du pays et une homologation des lycées bilingues a été établie sur proposition de l'ambassade de France au Vietnam. En outre, un certificat francophone validant la fin des études secondaires bilingues est délivré par l'ambassade de France. Il dispense son détenteur du test de vérification des connaissances linguistiques requis pour une inscription dans un établissement supérieur français.

La délégation de votre commission a eu la chance de pouvoir constater par elle-même l'enthousiasme des élèves ainsi que le dévouement des enseignants de français au sein d'un établissement d'élite de Hanoi, le lycée Chu Van An.

Plus de quinze ans se sont écoulés depuis que votre commission avait conclu que cet enseignement s'inscrivait, aux yeux des autorités, dans la politique d'expansion économique du Vietnam. Se projetant dans l'avenir, le pays fait le pari que d'ici 2050, date à laquelle la génération actuellement en formation sera encore en activité, il aura intensifié ses liens avec les États africains, dont bon nombre sont francophones. Ces mêmes raisons économiques expliquent qu'à côté de l'anglais, le japonais constitue une des langues vivantes étrangères de l'établissement.

La délégation de votre commission a été très favorablement impressionnée par la qualité des enseignantes de l'établissement, formés pour certaines d'entre elles seulement en France ou en Belgique. Elle constate l'existence d'une **très forte demande de stages** qui, aux yeux des enseignants ne peuvent pas être organisés qu'au Vietnam même. S'il est certain que des regroupements sur place représentent un coût moindre ainsi qu'un moyen de toucher un nombre plus élevé des personnes intéressées, l'envoi de certaines d'entre elles en France même représente toujours un puissant vecteur de motivation et de mobilisation des équipes.

Autre point de vigilance mis en exergue par nos interlocuteurs, le **manque de moyens matériels** pour remplir leur mission. Leur ressenti est que la préparation des cours semble entièrement leur incomber, faute de **recueil de textes ou de manuels, méthodes ou livres**.

---

### 3. Dans l'enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, la situation est à la fois plus favorable et fragile.

Plus de 6 500 étudiants vietnamiens étaient inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur en 2010-2011, dont 5 372 (80,6 %) à l'université. En 2009, la France constituait le troisième pays d'accueil des étudiants vietnamiens, après les États-Unis et l'Australie. À l'inverse, le Vietnam est le troisième pays asiatique d'origine des étudiants en France (6 115 en 2012)<sup>1</sup>, loin derrière la Chine (29 696) mais devant la Corée (2 686).

Le nombre de boursiers vietnamiens illustre également l'intensité des relations universitaires entre les deux pays. En 2012, le nombre de bourses accordées par le ministère des affaires étrangères, opérateur unique en application de la loi du 27 juillet 2010 sur l'action extérieure de l'État, s'élevait à 503, soit le cinquième rang mondial, devant la Chine (458) et l'Inde (327).

Pour autant, la situation reste fragile et inégale, comme l'a pu constater la délégation au cours de ses visites et entretiens. Car si le secteur universitaire et scientifique constitue clairement une priorité de la coopération entre les deux pays, les différentes institutions qui lui donnent corps illustrent la diversité des pratiques.

L'Université des sciences et technologies de Hanoi (USTH) représente un projet en cours de développement de grande ampleur. Suite à l'accord intergouvernemental du 12 novembre 2009<sup>2</sup>, l'université a ouvert ses portes en octobre 2010, à titre provisoire sur le site de l'Académie des sciences et des technologies du Vietnam. À l'horizon 2020, l'ambition du projet est d'accueillir 5 000 étudiants sur un nouveau site.

Les méthodes d'enseignement renvoient à la question, amplement débattue au printemps dernier, lors de l'examen du projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche, sur la place de l'anglais dans l'enseignement français. Au sein de l'USTH, les cours sont dispensés en anglais mais les élèves sont tenus de suivre des cours de français, qui donnent lieu à une évaluation prise en compte pour l'attribution des diplômes.

À l'inverse, au sein de la faculté de médecine de Hué, les futurs médecins, destinés à se former et à perfectionner leur pratique en France, sont préalablement familiarisés au français. Ceci explique d'ailleurs la spécialisation médicale, qui pourrait paraître surprenante au premier abord, du centre culturel français, dont l'action mérite d'être saluée.

---

<sup>1</sup> Source : Campus France, Rapport d'activité 2012.

<sup>2</sup> L'approbation de l'accord a été autorisée par la loi n° 2012-143 du 28 décembre 2012.

## B. LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE

### 1. Dans le domaine médical

- Plus largement, les relations nouées entre la faculté de médecine de Hué et des universités françaises constituent une illustration de la fructueuse coopération entretenue dans le domaine scientifique, et, en particulier, médical. Comme l'ont souligné les responsables de la faculté lors de l'entretien qu'ils ont accordé à la délégation, il est clair que la France et le Vietnam sont à des stades différents tant en matière d'équipement et de formation. Mais chaque partie doit faire une partie du chemin, au bénéfice de tous. De ce point de vue, les formations assurées en France ont un effet démultiplicateur. L'inscription en formation de médecine en France étant conditionnée à une maîtrise de la langue, les parcours universitaires deviennent un facteur majeur de pérennité de la francophonie.

Encore convient-il que les personnels médicaux vietnamiens puissent bénéficier du même niveau d'information continue que leurs homologues français. Citant l'exemple du Mediator, nos interlocuteurs vietnamiens ont regretté de ne pas pouvoir disposer des **alertes ou signalements** formulés par l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). L'agence devrait **veiller à diffuser plus largement ces informations**, *a fortiori* en cas de retrait du médicament ou dispositif médical, surtout dans un contexte où les liens noués avec la communauté médicale française peuvent se traduire par un recours étendu à ces produits.

On peut d'ailleurs regretter qu'aucune entreprise française du secteur médical ou pharmaceutique n'ait jusqu'à présent souhaité s'installer dans la région de Hué alors que l'existence d'une communauté médicale francophone pouvait constituer un appui intéressant.

- La coopération médicale passe également par l'action de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) et agences françaises qui œuvrent au Vietnam.

La délégation a été frappée du grand nombre d'interventions et de projets menés sur place, notamment par l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Agence de médecine préventive et Handicap international. Que ce soit en matière de lutte contre les grandes épidémies (tuberculose, dengue, maladies infectieuses du riz, hépatites ou HIV) ou de prévention des conduites à risque (imprégnation alcoolique) l'intervention des organismes de recherche français et des ONG implantées sur place est déterminante. Car si le Vietnam possède globalement un bon niveau sanitaire, notamment au regard de son niveau de vaccination, quelques faiblesses ont été clairement identifiées par

---

le gouvernement vietnamien telles que les conséquences de la fuite des cerveaux sur la qualité des professionnels de santé.

D’où l’intérêt majeur que représente, par exemple, l’étude menée par l’IRD sur le fonctionnement des épidémies dans les populations ainsi que leur propagation, dans l’optique d’optimiser les politiques vaccinales.

## 2. Au service du développement durable

- Autre exemple de coopération scientifique fructueuse, la délégation a eu la chance de visiter le laboratoire de génomique du riz. Elle a pu apprécier la qualité de la démarche mise en œuvre conjointement par les équipes françaises et vietnamiennes, dans le cadre de ce projet ambitieux élaboré en concertation avec plusieurs partenaires et, en particulier, l’USTH. Cette unité mixte de recherche entend étudier la diversité de l’adaptation et du développement des plantes. Les recherches menées par cette équipe ont pour objectif de mieux maîtriser l’adaptation fonctionnelle du riz à des agrosystèmes affectés par les changements climatiques qui entraînent, dans les deltas, une élévation de la salinité des eaux, liée à des remontées d’eau salée et, dans les zones de montagne, une diminution des pluies.

Ce laboratoire permet, comme l’indiquent ses dirigeants, de « *prendre le problème à la racine* » en développant des variétés de riz capables d’utiliser les ressources en eau disponibles dans le sol. La mise en place de ce laboratoire d’excellence induit des effets positifs en termes de diffusion de la culture scientifique à l’égard des nouvelles générations, au moment où le gouvernement vietnamien souhaite élever le niveau scientifique et technique de la recherche publique, afin de faire face aux besoins de développement économique du pays. L’implantation de ce laboratoire d’excellence à Hanoi même évite aux étudiants de devoir se rendre en France ou aux États-Unis pour accomplir leurs recherches.

Sur un plan plus général, il témoigne d’une démarche constructive, consistant à inscrire la coopération entre nos deux pays dans une vision globale du développement durable. C’est également dans ce cadre que s’exerce l’action de l’Agence française de développement (AFD), qui entend désormais « *concilier développement et lutte contre le changement climatique* », notamment en mesurant systématiquement les impacts climat des financements et en sélectionnant des projets en conséquences.

Souhaitons que cette démarche de long terme puisse surmonter les difficultés rencontrées, au Vietnam comme ailleurs, pour mettre en œuvre la coopération la plus étendue possible au bénéfice des deux parties.

- À cet égard, le ressenti des interlocuteurs de la délégation confirme le constat dressé par les sénateurs Dominique Gillot et Philippe Adnot dans le rapport d’information qu’ils ont récemment consacré au bilan consolidé

des sources de financement des universités<sup>1</sup>. Afin de faire du financement sur projet un levier de progrès et de stimulation et non une charge de gestion *a priori*, les rapporteurs préconisent de généraliser la présentation des projets en coûts complets dans les contrats de recherche car « *il est régulièrement reproché aux agences de financement sur projet en France de ne pas tenir compte des coûts indirects découlant de la mise en œuvre d'un projet* ».

Au Vietnam comme ailleurs, ces coûts indirects, qui peuvent représenter jusqu'à 60 % du coût total de l'opération, n'apparaissent qu'en fin de réalisation, à commencer par le coût du personnel de support administratif et technique, de sorte qu'ils sont prélevés sur les budgets récurrents des laboratoires et des unités de recherche. Le précipt (*overheads*) pratiqué par l'Agence nationale de la recherche (ANR), de l'ordre de 4 % du montant total du projet en vue de couvrir les frais de gestion, reste insuffisant aux yeux des universitaires impliqués.

Souhaitons que les efforts annoncés par l'agence en vue de renforcer la transparence, la sincérité et la clarté des budgets affectés aux projets permettent d'accroître la motivation et la crédibilité vis-à-vis de nos partenaires étrangers de nos équipes de recherche sur place. Les représentants de nos organismes de recherche travaillent en synergie, sur des programmes complémentaires et partagés avec leurs homologues vietnamiens.

### 3. En sciences sociales

Votre commission souhaite également souligner l'importance des travaux menés par l'EFEO, qui, avec des moyens limités, contribue de manière essentielle à la préservation du patrimoine du Vietnam en sciences sociales. Parmi les travaux remarquables de l'établissement, le travail exhaustif de relevé des sources épigraphiques en caractères chinois a représenté dix ans de travail de recherche et donné lieu à la publication de 27 ouvrages.

Sur un plan plus général, elle a été fortement impressionnée par le travail accompli en matière de formation en sciences sociales, qui la place au premier rang de toute l'Asie du sud-est. Depuis 2009, l'EFEO organise des formations régionales. 500 stagiaires sont accueillis dans ce cadre chaque année ; elle constitue désormais une plateforme de renforcement des capacités méthodologiques en matière de recherche, en lien direct avec le développement, au Vietnam comme au Laos et au Cambodge<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> « *Financement des universités : l'équité au service de la réussite de tous* », rapport d'information n° 547 (2012-2013), de Mme Dominique Gillot et M. Philippe Adnot, fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, déposé le 24 avril 2013.

<sup>2</sup> La septième édition des Journées de Tam Dao (JTD), université régionale en sciences sociales, humaines et économiques s'est tenue à l'université de Dalat du 19 au 27 juillet 2013 sur le thème « *Perception et gestion des risques. Approches méthodologiques appliquées au développement* ».

---

Pour ce qui est du seul Vietnam, l'EFEO accueille des stagiaires provenant non seulement de l'académie des sciences sociales mais aussi de son antenne à Ho Chi Minh Ville et des universités de province, 350 stagiaires uniques jusqu'à présent, pour des sessions de dix jours.

### **C. LA CONSERVATION DU PATRIMOINE**

#### **1. Un axe de coopération privilégié**

La conservation et la préservation du patrimoine historique du Vietnam constitue un axe privilégié de coopération avec la France pour plusieurs raisons. Outre que l'espace urbain des grandes villes vietnamiennes (Hanoi, Ho Chi Minh Ville, Haiphong ainsi que Dalat) reste fortement marqué par les réalisations héritées de la période coloniale, la conservation et la mise en valeur du patrimoine constitue depuis longtemps une préoccupation majeure de la France et son savoir-faire dans ce domaine est internationalement reconnu. S'y ajoutent l'ancienneté des liens noués au fil de la présence d'institutions comme l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) et, plus récemment, l'implication des collectivités territoriales françaises, dont la préservation du patrimoine constitue un des axes privilégiés d'intervention.

Il ne saurait être question ici de citer toutes les réalisations et les projets de coopération entre les deux pays dans ce domaine.

En matière muséale, on rappellera simplement que le Musée d'ethnographie de Hanoi a été construit avec l'aide de la France et inauguré par le Président Chirac, à l'occasion du sommet de la francophonie de 1997. La France participe à la réhabilitation de quatre autres grands musées du pays. À ce titre, en collaboration avec l'Académie des sciences sociales du Vietnam, l'EFEO a réalisé la conception muséographique et scénographique du musée d'archéologie de Hanoi, qui présente les résultats des fouilles entreprises entre 2002 et 2008 dans la citadelle impériale. L'EFEO coproduit régulièrement avec les Vietnamiens des expositions réinterprétant par la connaissance des lieux l'histoire des peuples, comme, par exemple, *Vivre et mourir à Hanoi en 1972* ou *Dalat - et la carte créa la ville* (prévue pour décembre 2013).

#### **2. La coopération décentralisée**

Dès la visite officielle du Président Chirac en 2004, la coopération décentralisée avait clairement été mise en avant comme un des grands axes des relations entre la France et le Vietnam.

Pour sa part, la délégation s'est concentrée sur deux aspects de celle-ci dans les domaines relevant de sa compétence : la conservation du patrimoine et les relations culturelles.

La délégation a pu observer sur le terrain plusieurs réalisations remarquables menées à long terme de conservation du patrimoine, aussi bien à Hanoi qu'à Hué.

- La coopération entre la ville de Toulouse et les autorités vietnamiennes pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti du vieux quartier de la capitale a commencé en 1998. D'une superficie de cent hectares, le vieux quartier a émergé lors de la fondation de Hanoi, en 1010. Depuis, il est toujours resté un centre économique de la capitale, les rues y sont organisées par corporation et parsemées des temples dédiés aux fondateurs de ces métiers. Préserver le mode de vie traditionnel des habitants constituait d'ailleurs un des enjeux de la restauration.

Le développement économique a conduit à un processus effréné de démolition-construction qui menaçait la sauvegarde de ce patrimoine matériel et immatériel.

La disparition de certains métiers et savoir-faire traditionnels, la destruction ou occupation de lieux de culte, ont conduit la ville de Hanoi à lancer un processus de restauration, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine et à solliciter l'expertise technique de la ville de Toulouse.

Par la suite, la coopération s'est élargie à la préservation de l'identité culturelle et du patrimoine immatériel -modes de vie et métiers traditionnels. Les actions développées ont permis l'aménagement de rues de métiers traditionnels, la création de circuits touristiques et d'activités culturelles autour des métiers, un inventaire des métiers traditionnels, la piétonisation d'un axe pour les marchés nocturnes du week-end, la restauration des maisons communales.

Du patrimoine, la coopération entre Toulouse et Hanoi s'est élargie, à compter de 2009, à de nouveaux domaines, le développement urbain durable et le dialogue interculturel, avec l'appui du ministère des affaires étrangères. Elle comporte désormais des projets de création de nouveaux quartiers, ainsi que des actions d'appui en matière de développement urbain durable, notamment l'accompagnement des autorités de la ville de Hanoi pour l'élaboration d'un plan climat, l'aménagement des sites de communication et d'information, la mise en place et la formation d'une équipe chargée de la gestion et l'animation de ces sites.

Cette coopération technique s'accompagne d'échanges culturels et universitaires et contribue donc à l'essor de la francophonie. En effet, des articulations ont été réalisées entre la coopération des villes de Toulouse et de Hanoi en matière de restauration du patrimoine et développement urbain durable et les échanges entre l'école d'architecture de Toulouse et l'université d'architecture de Hanoi. Mis en place en 2001, le master francophone « Projet urbain, patrimoine et développement durable » a pour objectif de former des professionnels de la ville de Hanoi à la conception et à

---

la conduite de projets urbains incluant ainsi la dimension patrimoniale mais aussi sociale et environnementale.

- Le partenariat engagé par l'Institut des métiers de la ville, bureau de représentation de la région Ile de France à Hanoi, connaît une évolution de même nature. Initié en 1999, avec tant la région capitale que le comité populaire de la ville, il porte aujourd'hui tant sur la préservation du patrimoine et que l'urbanisme et la planification du développement, les transports publics que l'environnement. S'appuyant sur la présence de trois personnes en permanence depuis 2001, cette coopération, quel que soit les formes qu'elle prend, est marquée par une implication de plus en plus grande des autorités vietnamiennes, dont le financement représente désormais la moitié du coût total des projets. L'aide attendue pour la mise en œuvre de nombreux projets (pôles d'échanges de bus, prise en compte du patrimoine dans les projets urbains) est d'ordre technique tout autant que financière, d'où l'importance que représente le centre de documentation implanté à Hanoi, qui met à disposition d'ouvrages traduits en vietnamien, y compris sur Internet. L'institut des métiers de la ville assure également une formation professionnelle en urbanisme et en matière de services de transport.

- À Hué, la coopération décentralisée est plus ancienne encore, puisqu'elle remonte au début des années 1990. Elle porte aussi sur un milieu plus dégradé, car la ville fut longtemps située sur la ligne de feu. En 1993, la ville a été classée au patrimoine mondial par l'UNESCO, considérant que « *la rivière des Parfums serpente à travers la cité-capitale, la cité impériale, la cité pourpre interdite et la cité intérieure, ajoutant la beauté de la nature à cette capitale féodale unique* ». Concrètement, la mise en valeur concerne non seulement la cité impériale mais aussi l'ensemble paysager des maisons jardins de la citadelle, les étangs et canaux et la flore associée.

Aujourd'hui, la cité impériale a retrouvé, sinon tout son lustre, du moins un état de conservation qui lui permet de constituer une destination touristique majeure. Depuis plus de vingt ans, l'habitat traditionnel de la citadelle constitue l'axe majeur de la coopération entre la ville et la région Nord-Pas-de-Calais. Les interventions pérennes, tout en assurant la conservation des maisons, permet de préserver le mode de vie des habitants, nullement relégués au fond d'une lointaine banlieue. Au contraire, l'action entreprise a veillé à maintenir en l'état voire à restaurer les paysages urbains, qu'il s'agisse des maisons jardins - dont plusieurs doivent au Sénat leur restauration complète<sup>1</sup> - ou des potagers de la citadelle.

---

<sup>1</sup>Le 16 octobre 2002, le Sénat a d'ailleurs organisé, avec le concours de l'UNESCO, un colloque sur « Le patrimoine mondial, enjeu de la décentralisation »  
[http://www.senat.fr/colloques/politiques\\_patrimoine/politiques\\_patrimoine.pdf](http://www.senat.fr/colloques/politiques_patrimoine/politiques_patrimoine.pdf)

Dans le domaine culturel, dès sa création, la France a apporté un soutien déterminant au festival de Hué. Aujourd'hui, elle reste le partenaire principal du festival, même si, lors de sa dernière édition, en 2012, les 35 troupes présentes venaient de 26 pays différents et que l'équipe d'organisation travaille avec 12 pays. Les premiers contacts ont été pris pour le prochain festival, prévu pour 2014. La première ébauche du programme fait ressortir un thème principal, celui du patrimoine culturel dans l'intégration et le développement. Les organisateurs souhaitent créer un lieu de rencontres entre anciennes capitales des pays de l'ASEAN, à la fois dans une perspective historique et pour envisager les voies de l'avenir en commun.

## CONCLUSION

Le 25 septembre 2013, les Premiers ministres français et vietnamien ont officiellement signé un partenariat stratégique, qui vient couronner plusieurs décennies d'une coopération fructueuse notamment dans le domaine culturel et éducatif.

La mission que votre commission de la culture, de l'éducation et de la communication a effectuée au Vietnam s'inscrivait dans cette dynamique, également marquée par l'organisation des années croisées. La délégation a constaté combien, au-delà des vicissitudes de l'histoire, les liens entre la France et le Vietnam demeurent vivaces et étroits.

Coopération scientifique et médicale, coopération culturelle et promotion de la francophonie et conservation du patrimoine constituent autant de domaines d'enrichissement mutuel. Sans nier les différences, ni les choix propres aux deux pays, ils sont aujourd'hui résolument tournés vers l'avenir, afin de trouver ensemble des réponses aux grands défis de notre époque.

Articulée autour de cette volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable au bénéfice de tous, la coopération avec le Vietnam peut aujourd'hui constituer un point d'appui de la politique que la France entend mettre en œuvre en direction de l'Asie.



---

## EXAMEN EN COMMISSION

---

MERCREDI 10 JUILLET 2013

**Mme Marie-Christine Blandin, présidente.** - En préambule, je dirais quelques mots du contexte dans lequel s'est déroulée la mission de notre commission. 2013 marque les 40 ans des relations diplomatiques entre la France et le Vietnam ; en outre, de la mi-2013 à la mi-2014 se dérouleront les années croisées entre nos deux pays. Cette mission s'inscrivait, enfin, dans la longue tradition de l'intérêt tout particulier que porte le Sénat à ce pays auquel la France est liée par l'Histoire.

Un point tout d'abord sur les années croisées France-Vietnam : celles-ci associent de nombreux partenaires publics, qu'il s'agisse des ministères des affaires étrangères, de la culture, de l'économie, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de nombreux instituts et des intervenants privés, dont un comité des mécènes qui complète le financement spécifique des fonds publics accordés à cet événement. La saison française au Vietnam a commencé depuis avril. Parmi les nombreux temps forts, je citerai, au titre des domaines de compétence de notre commission, l'inauguration de l'espace français à la bibliothèque nationale du Vietnam, le festival itinérant du cinéma français, la célébration du cent vingtième anniversaire de la fondation de Dalat ou le colloque sur vingt ans de recherches agronomiques françaises pour l'agriculture familiale, organisé sous l'égide du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

Dans ce contexte, notre délégation s'est plus particulièrement attachée à étudier trois domaines : la place du français dans l'enseignement, la collaboration universitaire et scientifique, notamment le secteur de la santé et au service du développement, la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Compte tenu de cet ambitieux programme, notre commission s'est concentrée sur deux villes : Hanoi et Hué.

Avant de présenter les enseignements de notre mission, je vous rappelle que le Vietnam connaît un accroissement démographique rapide - la population croît d'un million d'habitants par an. Dans un contexte de croissance économique forte, le pays reste largement rural et de nouvelles problématiques - pollution, effets du changement climatique - apparaissent. Dernier élément : l'ouverture sur l'extérieur est encore récente et le Vietnam n'est rentré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qu'en 2007. D'après les éléments qui nous ont été présentés, à titre d'exemple, la notion

d'exclusivité reste encore floue et la place des médias étrangers incertaine... sans mentionner les modalités d'exercice de la censure.

Nos interlocuteurs nous ont présentés l'éducation comme un sujet de préoccupation quotidien pour les familles. Les conditions d'apprentissage restent précaires car l'enseignement ne peut pas être assuré pour tous sur la journée entière. Les familles qui le peuvent financent un complément à l'enseignement public qui, lui, est gratuit. Dans ce contexte, l'objectif défini pour l'apprentissage du français, c'est-à-dire en faire une langue de réussite scolaire et universitaire, paraît louable. De l'aveu des responsables que nous avons rencontrés, dès lors que le français ne constitue pas la première langue étrangère, les efforts consentis par la France permettent aux autorités vietnamiennes en charge de l'éducation de concentrer leurs moyens sur l'apprentissage de l'anglais, première langue étrangère. Pourtant, le Vietnam est un membre à part entière de l'organisation internationale de la Francophonie et son influence est visible dans la rue. Je citerai, par exemple, les mots « oto » ou « cãng tin ».

Pour autant, dans l'enseignement, la place du français a diminué au cours de la décennie écoulée. Aujourd'hui, seuls 14 300 élèves sont scolarisés en classes bilingues et cet apprentissage est réservé à une élite. Le français est de plus en plus concurrencé par la montée des langues des autres pays d'Asie - Corée, Chine, Japon... - dont la présence économique s'accroît. C'est également au nom de cet intérêt économique bien compris que le français garde une utilité aux yeux des autorités, afin de préparer les élites appelées à intensifier les liens entre le Vietnam et les pays francophones d'Afrique. Comparativement, l'enseignement du français peut s'appuyer sur des enseignants de bon niveau. Fortement mobilisés, ceux-ci regrettent toutefois que les stages de formation ne soient plus organisés qu'au Vietnam.

Au sein de l'enseignement supérieur, la situation est très différente selon les établissements que nous avons visités. Au sein de l'université des sciences et des technologies de Hanoi, fruit d'un partenariat entre la France et le Vietnam, qui a souhaité mettre en place un nouveau modèle d'université sur la base de principes d'excellence, de qualité et d'autonomie, les cours sont intégralement dispensés en anglais. Les élèves doivent néanmoins obligatoirement suivre des cours de français, qui sont évalués et pris en compte pour l'obtention des diplômes obéissant, pour la première fois, au système licence-master-doctorat (LMD). À l'inverse, au sein de la faculté de médecine de Hué, que la délégation a également visitée, les futurs médecins, destinés à se former dans différents centres hospitalo-universitaires français, sont préalablement familiarisés au français, ce qui explique d'ailleurs le tropisme médical du fond du centre culturel français de la ville.

En matière de coopération scientifique, nous avons eu le sentiment d'une synergie entre les différents intervenants français (CNRS, IRD, CIRAD et USTH), qui contribuent ainsi à l'accroissement du niveau de l'éducation

---

scientifique du Vietnam. La première mission de ce réseau concerne la production de savoir pour le développement. Elle s'exerce sur un positionnement d'avenir, la lutte contre les effets du changement climatique, aux effets particulièrement préoccupants au Vietnam. Cette orientation est renforcée par les critères d'intervention de l'AFD, qui consiste à concilier développement et lutte contre le changement climatique dans trois secteurs prioritaires, essentiels au développement du pays : agriculture et sécurité alimentaire, infrastructures de base et appui aux PME. Dans ce cadre, notre délégation a été fortement impressionnée par la visite de l'institut de génomique du riz, qui s'efforce de sélectionner les souches naturelles les plus à même de résister à un choc hydrique ou à l'élévation de la salinité du milieu de culture. On peut d'ailleurs se féliciter que ces expériences soient réalisés au sein d'un organisme public de recherche, qui a su résister aux sollicitations d'un grand laboratoire particulièrement actif en matière d'organismes génétiquement modifiés.

La recherche en sciences sociales constitue un autre secteur d'excellence, même si le dispositif de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), fruit d'une longue tradition, s'appuie désormais sur la présence d'un seul chercheur. Malgré ces moyens limités, l'EFEO assure depuis Hanoi une formation régionale qui s'adresse à 500 personnes chaque année. En outre, en collaboration avec l'Académie des sciences sociales du Vietnam, l'école a réalisé la conception muséographique et scénographique du musée d'archéologie de Hanoi, qui présente les résultats des fouilles entreprises entre 2002 et 2008 dans la citadelle impériale.

La France apporte également son savoir-faire dans le domaine de la médecine. Dans un contexte général de difficultés d'accès aux professionnels et d'un questionnement sur les déserts médicaux qui n'est pas sans rappeler la problématique que nous connaissons bien, la lutte contre les fléaux sociaux revêt une importance toute particulière. Outre les accidents de la circulation, qui font 15 000 morts chaque année, le Vietnam se trouve confronté à une forte prévalence de la tuberculose et de certains cancers, sans oublier le HIV ou les conséquences de l'utilisation intensive des pesticides ainsi que des antibiotiques dans l'alimentation animale. Face à ces défis, la coopération nouée entre la France et le Vietnam s'appuie sur la présence de plusieurs instituts de recherche que j'ai cités à l'instant ainsi que sur l'action d'ONG au savoir reconnu. Autre point, la formation médicale. La coopération, ce sont 1 500 étudiants qui passent un DU chaque année et 50 un DFMS. Les échanges que nous avons eus à Hué nous ont d'ailleurs montré l'intensité des relations nouées avec l'université de médecine. J'ai d'ailleurs relevé un point de vigilance. Comme l'ont souhaité nos interlocuteurs, il me paraît indispensable d'assurer la diffusion de l'information sur les signalements de médicaments réputés dangereux par les autorités sanitaires. L'exemple du Mediator est malheureusement resté dans toutes les mémoires : en l'absence d'information, alors qu'il était

largement prescrit par les médecins vietnamiens à l'instar de leurs confrères français, son potentiel de risque n'a été réévalué qu'avec retard. Enfin, je regrette que l'intensité des liens noués entre professionnels de santé ne s'accompagne pas de l'implantation d'entreprises françaises de ce secteur. Pourtant, le savoir-faire et l'attachement aux relations avec la France sont là mais nous sommes souvent trop timorés.

La conservation du patrimoine représentait le troisième domaine d'étude de notre mission. C'est un autre exemple d'excellence de la France et la multitude de réalisations et de projets témoigne de l'implication de nombreuses collectivités territoriales. Je pense, en particulier, au travail accompli dans le vieux Hanoi, dans le cadre de partenariats de long terme noués avec la ville de Toulouse ou la région Ile-de-France. Je pense aussi au travail de longue haleine accompli à Hué pour la restauration et l'entretien des maisons jardins et des potagers de la citadelle. Cette expertise s'étend désormais à de nouvelles problématiques, telles que l'assainissement, l'urbanisme, les transports, la formation des personnels ou l'écotourisme.

**Mme Françoise Cartron.** - Cette mission a été très émouvante, l'accueil particulièrement chaleureux. On sent les vietnamiens en attente à l'égard de la France. J'ai été très sensible à l'attitude positive que nous avons partout ressentie, malgré, parfois, le dénuement des populations. J'ai été frappée par le caractère très inégalitaire du système scolaire, la coexistence d'une école gratuite qui s'adresse à tous pour une demi-journée seulement alors que les enfants que les parents peuvent accompagner financièrement bénéficient d'un complément, parfois assuré au sein même des établissements scolaires publics et par les enseignants qui dispensent l'enseignement pour tous. En matière de patrimoine, il est clair que les traces de la présence française demeurent. Nous avons donc une place à tenir ; la restauration du vieux Hanoi constitue, de ce point de vue, un exemple car il est important que la France ne paraisse pas se désengager. Comme l'a souligné la présidente, la recherche médicale constitue un partenariat exemplaire entre médecins et chercheurs.

**Mme Marie-Christine Blandin, présidente.** - Avec une réserve toutefois : il est très délicat de demander un financement par l'ANR car elle n'accepte que les projets franco-français. Certains interlocuteurs nous ont indiqué que la partie vietnamienne devait parfois être purement et simplement passée sous silence.

**M. Jean-Pierre Chauveau.** - J'ai, moi aussi, été frappé par les inégalités véhiculées par le système scolaire. La joie de vivre des populations fait plaisir à voir et l'image de la France est très bonne. Les intervenants français établis sur place fournissent un travail remarquable, en particulier dans le secteur de la recherche.

**Mme Marie-Annick Duchêne.** - Les actions engagées en matière de recherche sont en effet remarquables - je pense en particulier au laboratoire

de génomique du riz que nous avons visité. En revanche, j'éprouve un petit pincement au cœur de constater que si les bâtiments issus de la période de présence française sont toujours debout, on n'entend personne s'exprimer en français.

**M. Jean-François Humbert.** – Pouvez-vous nous apporter votre éclairage sur la vie politique locale ? Vous avez mentionné la présence de la Corée : pouvez-vous nous en dire davantage ?

**Mme Marie-Christine Blandin, présidente.** – Le Vietnam est un pays communiste décentralisé. Dans un tel système, un rôle central est dévolu au parti mais l'armée occupe également une place de première importance. Comme j'avais pu l'observer lors d'une précédente visite, la liberté religieuse est globalement respectée, dès lors que son exercice ne s'accompagne pas de prosélytisme.

S'agissant de la Corée, j'ai effectivement mentionné ce pays à l'instant car sa volonté d'investissement contraste avec la frilosité des entreprises françaises. L'apprentissage du coréen s'accroît à mesure que s'intensifient les échanges économiques entre la Corée du Sud et le Vietnam.

**M. Michel Le Scouarnec.** – Je suis stupéfait de ce que vous rapportez concernant le système scolaire. Le moins que l'on puisse dire c'est que la mixité scolaire ne s'accompagne pas d'une mixité sociale.



CARTE DU VIETNAM



Division Géographique de la Direction des Archives  
du Ministère des Affaires Étrangères © 2005

Source : Ministère des affaires étrangères



---

## PROGRAMME DE LA MISSION

### LUNDI 4 MARS 2013

- Réunion de présentation générale (situation politique intérieure, relations bilatérales, coopération) à l'Ambassade avec l'Ambassadeur et les chefs de service,
- Déjeuner à l'invitation de l'Ambassadeur sur le thème de l'année croisée France - Vietnam,
- Visite du lycée Chu Van An et entretien avec la direction :
  - présentation de l'enseignement du français dans l'établissement (réunion avec les professeurs des classes bilingues et classes à option)
  - participation à une brève répétition d'un spectacle artistique par les élèves
- Rencontre avec les partenaires francophones :
  - Mme Anissa Barrak, directrice régionale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)
  - M. Bernard Vanthomme, administrateur, Agence universitaire de la francophonie (AUF)
  - Mme Van Dung, responsable scientifique du projet français (AUF)
  - Mme Nguyen Thanh Huyen, directrice adjointe de la coopération internationale du Ministère de l'éducation et de la formation.

### MARDI 5 MARS 2013 sur le thème du patrimoine

- Présentation générale de l'action de l'École française d'Extrême-Orient, de l'Institut des Métiers de la Ville (coopération décentralisée Ile de France/Hanoi), et de la ville de Toulouse,
- Visite de la Citadelle de Hanoi et du vieux quartier - opération de coopération décentralisée de la ville de Toulouse :
  - centre d'information sur le patrimoine (28 Hang Buom),
  - une section de la rue de Ta Hien,
  - maison commune de Kim Ngan (42 Hang Bac),  
suivie d'un rendez-vous avec M. Pham Tuan Luong, chef du bureau de gestion du vieux quartier,
- Rendez-vous avec M. Le Nhu Tien, vice-président de la commission de la culture de l'Assemblée nationale du Vietnam, et ses représentants,

- Visite de l'Orchestre national du Vietnam,
- Participation à la « master class » du clarinettiste français Michel Lethiec,
- Rendez-vous avec K+ (Vietnam satellite Digital Television Company Ltd), filiale de Canal + ,
- Cocktail dînatoire en présence de :
  - M. Olivier Tessier, représentant de l'EFEO,
  - M. Emmanuel Cerise, directeur de l'Institut des métiers de la ville,
  - M. Pham Tuan Luong, chef du bureau de gestion du vieux quartier,
  - Mme Duong Bich Hanh, Unesco Hanoi,
  - M. Ha Van Que, Comité populaire de Hanoi,
  - M. Nguyen Lam, Comité populaire de Hanoi,
  - Pr. Phan Huy Le, président de l'association des historiens,
  - M. Jacques Aymar de Roquefeuil, General Director de VSTV (K+),
  - Mme Vu Thi Minh Huong, directrice de la direction des archives,
  - Mme Dang Bich Thuy, Librairie française de Hanoi,
  - M. Michel Lethiec, clarinettiste,
  - Mlle Phan Phuong Anh, anthropologue - Vietnam Institute of culture and arts.

### **MERCREDI 6 MARS 2013 sur le thème des sciences et recherche**

- Visite du laboratoire Rice-IRD dirigé par le professeur Pascal Gantet de l'Institut de génétique agronomique de l'Académie des sciences agricoles du Vietnam et entretien avec le directeur de l'Institut de génétique agronomique,
- Réunion/débat « coopération scientifique française au Vietnam : lutte contre le changement climatique » avec présentations du panorama de la recherche française au Vietnam dans le cadre du développement durable et par les représentants de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Université des sciences et des technologies de Hanoi (USTH) et de l'Agence française de développement (AFD),
- Déjeuner à l'Université des sciences et des technologies de Hanoi (USTH),
- Rendez-vous avec M. Hoang Tuan Anh, Ministre de la culture, du sport et du tourisme,

---

- Dîner à l'invitation de la délégation sur le thème de la recherche médicale avec :

- Dr Didier Laureillard, médecin-chercheur à l'Agence nationale de recherche sur le Sida (ANRS),
- Dr Gérald Vireto, coordinateur ESTHER (Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière En Réseau) au Vietnam,
- Mme Anne-Laure Banhuls, médecin-chercheur à l'IRD (Institut de recherche pour le développement),
- M. Marc Choisy, chercheur à l'IRD,
- M. Philippe Martinez, directeur pays de Handicap International.

### **JEUDI 7 MARS 2013 - Déplacement à Hué**

- Rendez-vous à la faculté de médecine de Hué,
- Visite et entretien avec le Comité populaire de la province de Thua Thien Hué,
- Dîner offert par le Comité populaire de la province de Thua Thien Hué.

### **VENDREDI 8 MARS 2013**

- Rendez-vous avec M. Phan Trong Vinh, Président du Comité populaire de la Ville de Hué,
- Visite de la Cité impériale,
- Visite de la télévision de Hué,
- Rendez-vous au Centre culturel français de Hué,
- Visite de la Maison du Patrimoine (projet de restauration financé par le Sénat et la région Nord Pas de Calais),
- Visite des Maisons-Jardins en cyclo-pousse (projet financé par le Sénat et la Région Nord Pas de Calais) :
  - maison de culte de Dang
  - maison de M. Tran Huu Luyen
  - maison de M. Nguyen Van Trung
- Dîner offert par le Comité de la Ville.



## PRINCIPAUX INDICATEURS

**Superficie** : 331 041 km<sup>2</sup>

**Distance Nord-Sud** : 1 700 km

**Distance Est-Ouest** (moyenne) : 300 km

**Côtes** : 3 200 km

**Climat** : tropical humide

**Hygrométrie** : 90 %

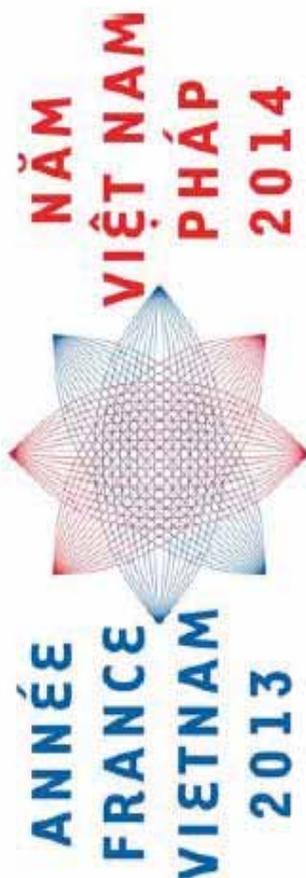
**Pluviométrie** : 1 250 mm

**Population** : 89 millions (2011), dont moins de 30 ans 50 %

**Taux de croissance de la population** : + 1,4 %



## CALENDRIER DES ANNÉES CROISÉES FRANCE-VIETNAM



2013

Saison française au Vietnam

- Temps forts -

ENTRE LE 7 ET LE 11 AVRIL

Lancement officiel de l'Année France-Vietnam

- ♦ Forum d'affaires France-Vietnam  
Ho Chi Minh-Ville
- ♦ Inauguration de l'Espace français à la Bibliothèque nationale du Vietnam  
Hanoi
- ♦ Soirée de lancement de l'Année France-Vietnam à l'Ambassade de France ; performance culinaire et artistique « Dégusté »  
Hanoi (sur invitation)

DU 17 AU 19 AVRIL

France, invitée d'honneur du Salon de la chimie « Analytica Vietnam 2013 »  
Ho Chi Minh-Ville

LES 22 ET 24 AVRIL

Concerts du trompettiste de jazz Fabien Mary  
Ho Chi Minh-Ville, puis HanoiDU 27 AVRIL AU 1<sup>ER</sup> MAIFestival International des Textiles Extraordinaires  
Hue

DU 25 AU 31 MAI

Tournée de l'Équipe de football « En avant de Guingamp »  
Hanoi, Danang

LE 7 JUIN

Danse contemporaine « Tiger Tiger Burning Bright », de Kubilai Kahn Investigations  
Hanoi

LES 11 ET 13 JUIN

Concert de Charles Pasi, chanteur et virtuose de l'harmonica  
Ho Chi Minh-Ville, puis Hanoi

LE 15 JUIN

Concert de l'Orchestre des Champs-Élysées  
Hanoi

LES 20 ET 22 JUIN

Spectacle de cirque contemporain « Ici, maintenant et là », par la compagnie Chebats d'Entrar  
Ho Chi Minh-Ville, puis Hanoi

LES 24 ET 26 JUIN

Concert de Lo'lo, entre musique du monde et chanson française  
Ho Chi Minh-Ville, puis Hanoi

LES 27 ET 29 JUIN

Ballet « Le Sacre du Printemps », chorégraphié par I.-C. Gallotta, avec les danseurs du Centre Chorégraphique National de Grenoble  
Hanoi, Ho Chi Minh-Ville

À PARTIR DU 3 JUILLET

Exposition « Tableaux Tables », design et arts de la table  
Hanoi

LE 4 JUILLET

30<sup>ème</sup> anniversaire de l'accord-cadre entre le CNRS et la VAST,  
15<sup>ème</sup> anniversaire de l'École Do Son  
Hanoi

LES 8 ET 9 JUILLET

Salon « Traditional Quality Wine Testing »  
Hanoi

LE 12 AOÛT :

Inauguration du Centre international de Science et d'Éducation Interdisciplinaire  
Guy Nhon

DU 18 AU 20 SEPTEMBRE :

France, invitée d'honneur du Salon du développement durable « Green-Biz »  
Hanoi

LE 20 SEPTEMBRE

Lancement conjoint d'un timbre commémoratif franco-vietnamien « Alexandre Yersin »  
Hanoi

**DU 25 AU 27 SEPTEMBRE**  
Colloque régional « La Main à la Pâte »  
Hanoi

**EN SEPTEMBRE :**

Exposition d'objets d'artisanat de l'île de la Réunion  
Hanoi

Danse contemporaine  
Hanoi, Ho Chi Minh-Ville

- « Petites histoires.com », le hip-hop à l'honneur, par Kader Attou et la compagnie Acoromp
- « Underground », par la compagnie Chiroptera

**DU 1<sup>er</sup> AU 3 OCTOBRE :**  
Journées scientifiques pour célébrer le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la découverte du VIH par l'Institut Pasteur  
Hanoi

**DU 1<sup>er</sup> AU 13 OCTOBRE**  
Conférences et exposition de l'Institut de Recherche pour le Développement  
Hanoi, Ho Chi Minh-Ville

**DU 3 OCTOBRE AU 15 DECEMBRE**  
Festival itinérant du cinéma français  
20 villes

**LE 12 OCTOBRE**  
Grand concert en plein air au stade de Hang Day  
Hanoi

**DU 14 AU 19 OCTOBRE**  
« 20 ans de recherche agronomique française pour l'agriculture familiale » : conférences et exposition du CIRAD  
Hanoi

**DU 16 AU 18 OCTOBRE**  
France, invitée d'honneur du Salon « Vietwater »  
Ho Chi Minh-Ville

**LE 19 OCTOBRE**  
Journées portes ouvertes de l'Université des Sciences et Technologies de Hanoi  
Hanoi

**LES 26 ET 27 OCTOBRE**  
« Balade en France », rencontres gastronomiques  
Ho Chi Minh-Ville

**LES 29 ET 30 OCTOBRE**  
Concerts de l'Orchestre de Paris  
Hanoi, Ho Chi Minh-Ville

**EN OCTOBRE**  
« Siestes électroniques »  
Hanoi, Ho Chi Minh-Ville

« L'Eau, l'expo » : exposition ludique et interactive présentée par le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse  
Hanoi

**LES 1<sup>er</sup> ET 2 NOVEMBRE**  
Concert de musique classique du Quatuor Artès  
Ho Chi Minh-Ville, puis Hanoi

**LE 14 NOVEMBRE**  
Concert de l'Orchestre Symphonique de l'Académie nationale de musique dirigé par le directeur artistique de l'Orchestre de Poitou-Charentes, J.-F. Heisser  
Hanoi

**LE 16 NOVEMBRE**  
Inauguration des nouveaux bâtiments de l'USTH  
Hanoi

**ENTRE LE 18 ET LE 26 NOVEMBRE**  
Focus jazz  
Hanoi, Ho Chi Minh-Ville

- Concert « Gap Lai Ban » / « Les Retrouvailles », par Mescal Jazz Unit
- Concert du Erik Truffaz Quartet
- Concert de Nguyễn Lê et Tung Duong

**DU 28 AU 30 NOVEMBRE**  
France, invitée d'honneur sur le Salon « Vietnam Oil & Gas »  
Ho Chi Minh-Ville

**LE 8 DECEMBRE**  
Concert du Ho Chi Minh City Ballet Symphony Orchestra dirigé par le directeur musical de l'Orchestre des Pays de Savoie, Nicolas Chahvin  
Ho Chi Minh-Ville

**EN DECEMBRE**  
Spectacle de cirque contemporain « Intérieur nuit », de Jean-Baptiste André  
Hanoi  
Célébration du 120<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de DaLat  
DaLat  
Exposition « Hué au début du XX<sup>ème</sup> siècle »  
Hué

Exposition « Les Hauts Plateaux du Vietnam dans les années 1950 »  
Hanoi

Exposition « Les 54 ethnies du Vietnam »  
Ho Chi Minh-Ville

Exposition des autochromes de Léon Busy prises au Vietnam, collections du Musée Albert Kahn

Hanoi

Exposition de l'Institut Pasteur sur Alexandre Yersin  
Ho Chi Minh-Ville

### Clôture officielle de la saison française au Vietnam

- Fête des Terroirs et de l'Agriculture  
Ho Chi Minh-Ville
- Mise en lumière du Palais de l'Indépendance, par les Allumeurs d'Images  
Ho Chi Minh-Ville

### Saison vietnamienne en France (*Calendrier prévisionnel susceptible de modifications*)

**JANVIER 2014**  
Clôture de l'exposition « Histoire de l'Indochine : 1858-1954 – des territoires et des hommes » au Musée de l'Armée (octobre 2013 – janvier 2014)  
Paris

**7 JANVIER 2014**  
Exposition des collections vietnamiennes de Sèvres à la Cité de la Céramique  
Sèvres

**31 JANVIER – 15 FÉVRIER 2014**  
Le Festival « Made in Asia » invite à découvrir le Vietnam  
Toulouse

**FÉVRIER 2014**  
Le Vietnam au « Festival des cinémas d'Asie »  
Vézoul

**MAI 2014**  
Cinéastes vietnamiens au Pavillon des « Cinémas du Monde » au Festival de Cannes  
Cannes

**MAI - JUIN 2014**  
Exposition photographique et regards croisés sur 54 ethnies du Vietnam par Sébastien Laval à l'Orangerie du Sénat  
Paris

**5-6 JUIN 2014**  
Regards croisés sur la France et le Vietnam : table ronde et colloque sur l'histoire et la littérature vietnamiennes organisés à la Bibliothèque Nationale de France (BNF) et à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)  
Paris

**JUIN 2014**  
Exposition sur l'image de la femme au travail sur les affiches de la République socialiste du Vietnam au Musée du Quai Branly  
Paris

**FIN JUIN – DÉBUT JUILLET 2014**  
• « Siestes électroniques » au Musée du Quai Branly  
Paris

**15 SEPTEMBRE 2014**  
• Inauguration de l'exposition « l'Envol du Dragon : art royal du Vietnam » au Musée Guimet  
Paris  
**CLOTURE DE L'ANNÉE FRANCE-VIETNAM**

### 2014 Temps forts – Saison du Vietnam en France

#### Événements organisés à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire des Accords de Paris en préfiguration de la Saison vietnamienne en France

**20-21-22 MARS 2013**  
• Célébration du 40<sup>ème</sup> anniversaire des Accords de Paris  
Choisy-le-Roi

**JUIN 2013**  
• Première commission mixte sur la coopération scientifique et technologique en présence de M. le ministre vietnamien des Sciences et technologies  
Paris

**10-12 JUIN 2013**  
• 9<sup>èmes</sup> Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne  
Rennes

L'Année France-Vietnam – Maim Viet Nam Phap est organisée et mise en œuvre :

- Pour la République socialiste du Vietnam : par le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Culture, du Sport et du Tourisme, le Centre culturel vietnamien en France, l'Ambassade du Vietnam en France. Coordinateur national: M. Nguyen Ngoc Binh

- Pour la France : par l'Institut français avec le soutien du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Économie et des Finances, du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, et de l'Ambassade de France au Vietnam. Commissaire général : M. Benoît Pournier

L'Année France-Vietnam bénéficie en 2013 du soutien d'un comité de mécènes présidé par Bertrand Méheut, Président du directoire du groupe Canal + et constitué de : Accor, Alstom, Canal +, EADS, EDF, Sanofi et Vivendi

[www.anneesfrancevietnam.com](http://www.anneesfrancevietnam.com)

